
**Skis et fixations de skis alpins — Zone
de montage de la fixation — Exigences
de tenue et méthodes d'essai**

*Alpine skis and bindings — Binding mounting area — Requirements
and test methods*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8364:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b3054c2-765e-4e15-bcdd-85b82a4024f7/iso-8364-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b3054c2-765e-4e15-bcdd-85b82a4024f7/iso-8364-2017>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8364:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b3054c2-765e-4e15-bcdd-85b82a4024f7/iso-8364-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b3054c2-765e-4e15-bcdd-85b82a4024f7/iso-8364-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Spécifications relatives à la zone libre	2
4.1 Longueur de la zone libre (l_z).....	2
4.2 Largeur de la zone libre (b_z).....	3
5 Exigences géométriques de la zone libre	3
5.1 Profil longitudinal de la surface du ski dans la zone libre.....	3
5.2 Profil transversal de la surface du ski dans la zone libre.....	3
6 Spécifications relatives à la zone de montage de la fixation	4
6.1 Longueur de la zone de montage de la fixation (l_b).....	4
6.2 Largeur de la zone de montage de la fixation.....	4
6.3 Épaisseur minimale de la zone de montage de la fixation.....	5
7 Exigences de résistance de la zone de montage de la fixation	5
7.1 Résistance des vis à l'arrachement (F_r).....	5
7.2 Résistance au foirage (F_s).....	5
8 Spécifications relatives à la fixation	5
8.1 Généralités.....	5
8.2 Entraxe des vis de fixation.....	6
8.2.1 Entraxe maximal.....	6
8.2.2 Entraxe minimal.....	6
8.3 Profondeur de pénétration des vis de montage.....	6
9 Chants du ski	6
10 Marquage	6
10.1 Marquage du point de montage.....	6
10.2 Marquage des propriétés du ski.....	6
11 Appareillage	7
12 Vis d'essai	8
13 Méthodes d'essai	8
13.1 Échantillonnage et conditionnement.....	8
13.2 Exigences générales.....	8
13.3 Essai de résistance à l'arrachement.....	9
13.3.1 Montage de la plaque d'attache.....	9
13.3.2 Emplacements des essais d'arrachement dans la zone de montage de la fixation.....	10
13.3.3 Application de la force.....	11
13.4 Essai de résistance au foirage.....	11
14 Rapport d'essai	11
Annexe A (informative) Tableaux synoptiques	13

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs*, sous-comité SC 4, *Équipements de sport de neige*.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 8364:2007), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Skis et fixations de skis alpins — Zone de montage de la fixation — Exigences de tenue et méthodes d'essai

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et les méthodes d'essai relatives à la zone libre et à la zone de montage de la fixation de skis alpins, aux fixations à proprement parler et aux dispositifs de retenue des skis alpins, en vue d'assurer la compatibilité de l'ensemble fonctionnel «ski — fixation — dispositif de retenue — chaussure».

Elle donne au fabricant de skis alpins, de fixations et de dispositifs de retenue, des indications concernant les dimensions, les essais et autres spécifications relatives à la zone de montage de la fixation.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 4287, *Spécification géométrique des produits (GPS) — État de surface: Méthode du profil — Termes, définitions et paramètres d'état de surface*

ISO 5355, *Chaussures de ski pour skis alpins — Exigences et méthodes d'essai*

ISO 6004, *Skis alpins — Vis de fixation de skis — Spécifications*

ISO 6289, *Skis — Vocabulaire*

ISO 6506 (toutes les parties), *Matériaux métalliques — Essai de dureté Brinell*

ISO 10045, *Skis alpins — Zone de montage de la fixation — Spécifications des vis d'essai*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 6289 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

3.1

point de montage

emplacement sur le ski qui indique la position de la chaussure sur la longueur du ski en vue du montage de la fixation, et qui correspond à la marque de la semelle de chaussure établie dans l'ISO 5355 pour les chaussures de ski pour skis alpins

3.2 zone libre

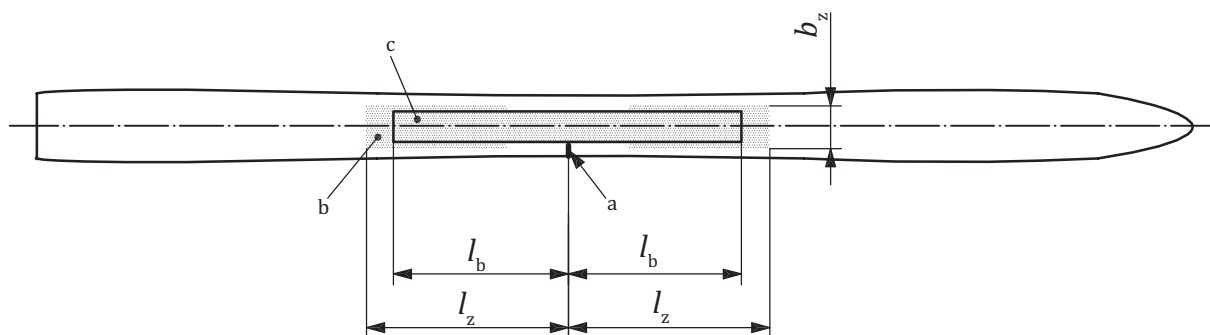
zone située à l'avant et à l'arrière du point de montage et répondant aux exigences minimales de planéité, conformément à l'Article 5

Note 1 à l'article: Voir Figure 1.

3.3 zone de montage de la fixation

zone située à l'avant et à l'arrière du point de montage et répondant aux exigences minimales de résistance, conformément à l'Article 7

Note 1 à l'article: Voir Figure 1.



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Légende

- l_b longueur de la zone de montage de la fixation
- l_z longueur de la zone libre
- b_z largeur de la zone libre
- a Point de montage.
- b Zone libre.
- c Zone de montage de la fixation (largeur conforme à 6.2).

ISO 8364:2017
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b3054c2-765e-4e15-bcdd-85b82a4024f7/iso-8364-2017>

Figure 1 — Zone libre et zone de montage de la fixation

4 Spécifications relatives à la zone libre

4.1 Longueur de la zone libre (l_z)

La longueur de la zone libre à l'avant et à l'arrière du point de montage doit être conforme aux valeurs données dans le Tableau 1.

Tableau 1 — Longueur de la zone libre

Groupe	Longueur de la zone libre à l'avant et à l'arrière du point de montage	
	mm	
1	300	
2	270	
3	210	
4	190	

4.2 Largeur de la zone libre (b_z)

La largeur minimale de la zone libre doit être la suivante:

- pour les Groupes 1, 2 et 3:
 - 48 mm dans la zone comprise entre 100 mm en avant et 100 mm en arrière du point de montage;
 - 53 mm dans la partie restante de la zone libre;
- pour le Groupe 4:
 - 46 mm dans la zone comprise entre 100 mm en avant et 100 mm en arrière du point de montage;
 - 50 mm dans la partie restante de la zone libre.

5 Exigences géométriques de la zone libre

5.1 Profil longitudinal de la surface du ski dans la zone libre

Les écarts de rectitude du profil longitudinal par rapport à un profil plat ne sont admissibles que sous forme de courbe constante dans la longueur de la zone libre; la base du ski étant appuyée sur une surface plane, la tolérance de rectitude dans cette zone (voir [Figure 2](#)) est la suivante:

- pour les Groupes 1 et 2: 5 mm;
- pour les Groupes 3 et 4: 4 mm.



Tolérances en millimètres

Légende

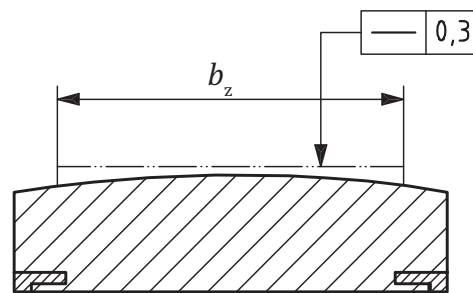
- l_z longueur de la zone libre
- a Groupes 1 et 2.
- b Groupes 3 et 4.

Figure 2 — Profil longitudinal de la surface

À l'extérieur de la zone de montage de la fixation, un écart maximal de 2 mm est admissible vers le bas par rapport à la courbe constante sur la longueur de l'espace libre.

5.2 Profil transversal de la surface du ski dans la zone libre

Les écarts de rectitude du profil transversal par rapport au profil plat ne sont admissibles que sous forme de courbe constante au niveau de la largeur de l'espace libre; la tolérance de rectitude dans cette zone est donnée à la [Figure 3](#).

**Légende**

b_z largeur de la zone libre

Figure 3 — Profil transversal de la structure

Au-delà de la zone libre, le ski ne doit pas présenter d'élévation sur le reste de sa largeur dépassant la surface représentant l'enveloppe de la zone libre.

6 Spécifications relatives à la zone de montage de la fixation

6.1 Longueur de la zone de montage de la fixation (l_b)

La longueur de la zone de montage de la fixation, à partir du point de montage vers l'avant et vers l'arrière, doit être conforme aux valeurs (données dans le [Tableau 2](#))

Tableau 2 — Longueur de la zone de montage de la fixation

Groupe	Longueur de la zone de montage de la fixation, à partir du point de montage vers l'avant et vers l'arrière	
	mm	
1	285	
2	240	
3	210	
4	190	

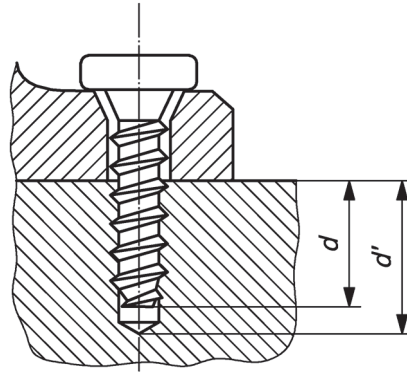
6.2 Largeur de la zone de montage de la fixation

La largeur de la zone de montage de la fixation doit permettre de monter les vis de la fixation des skis alpins d'un diamètre nominal de 5,5 mm, conformément à l'ISO 6004, en respectant les exigences de résistance à l'arrachement conformément à [7.1](#).

6.3 Épaisseur minimale de la zone de montage de la fixation

Dans toute la zone de montage de la fixation, un trou de perçage de profondeur d' doit être possible (voir [Figure 4](#)) et être caractérisé comme suit:

- pour les Groupes 1 et 2: 9,5 mm;
- pour les Groupes 3 et 4: 7,5 mm.



Légende

- d' profondeur du trou de perçage
 d profondeur de pénétration

iTeh STANDARD PREVIEW
Figure 4 — Profondeur de pénétration, d , des vis de montage
 (standards.iteh.ai)

7 Exigences de résistance de la zone de montage de la fixation

7.1 Résistance des vis à l'arrachement (F_r)

À l'intérieur de la zone de montage définie, la valeur minimale de la résistance à l'arrachement de deux vis, pour une vitesse d'application de la force ≤ 20 mm/min, doit être la suivante:

- pour les Groupes 1 et 2: 2 600 N;
- pour le Groupe 3: 1 600 N;
- pour le Groupe 4: 1 300 N.

7.2 Résistance au foirage (F_s)

La valeur minimale de la résistance au foirage du ski doit être de 5 Nm pour les Groupes 1 et 2.

NOTE L'état actuel de la technique ne permet pas de fixer une résistance au foirage de 5 Nm pour les skis des Groupes 3 et 4. Il relève de la responsabilité du fabricant de skis de signaler les modèles de skis exigeant des précautions (résistance au foirage inférieure à 5 Nm) lors du montage de la fixation, et de donner des instructions de montage, telles qu'un diamètre de perçage plus petit et un vissage manuel.

8 Spécifications relatives à la fixation

8.1 Généralités

La disposition des trous doit être conforme aux exigences géométriques de [8.2](#).